

Critères de qualité de l'intervention précoce dans les communes



La détection précoce est la prise en compte suffisamment rapide chez les enfants et les adolescents d'évolutions, de désordres et d'incidents pouvant mener à la dépendance, à la violence, à l'exclusion sociale ou à d'autres troubles. Elle vise à apporter à temps un soutien adéquat afin d'améliorer ou, du moins, de stabiliser la situation. Dans la mesure du possible, l'identification et l'intervention précoces doivent se faire dans le cadre de vie habituel des enfants et des adolescents. La commune est, par conséquent, le lieu idéal pour la mise en place de ce type de stratégie. Les mesures qui bénéficient d'un soutien politique et d'un ancrage structurel au niveau communal ont toutes les chances de réussir.

Une politique d'intervention précoce au niveau communal peut avoir une influence particulièrement bénéfique sur les jeunes, leur fournir un soutien et un cadre, et, en fin de compte, avoir un effet positif sur leur santé. Dans le cadre communal, il s'agit avant tout d'intervenir au niveau des structures, non au niveau des individus. L'organisation et la mise en œuvre d'une gestion efficace des mesures d'intervention précoce sont ici essentielles.

Les critères de qualité détaillés dans ce document définissent quelques piliers de la gestion de l'intervention précoce dans les communes. Ils sont regroupés selon trois domaines :

Qualité de la structure	La structure correspond à toutes les conditions cadres d'une offre ou d'un projet, c'est-à-dire à tous les aspects organisationnels ou formels.
Qualité du processus	Le processus comprend toutes les tâches et les processus de travail qui doivent être ou qui sont effectivement mis en œuvre pour la concrétisation d'un projet ou d'une offre.
Qualité du résultat	Le résultat désigne les outputs (produits) et les outcomes (effets) liés à des offres ou des projets. Il s'agit donc non seulement de produits finis (matériels et palpables), mais aussi des progrès accomplis en direction de l'objectif à atteindre. Les résultats peuvent apparaître aussi bien pendant qu'après le travail de mise en œuvre des mesures.

Les critères de qualités suivants ont été développés à partir des acquis issus du projet pilote «Identifier et agir»¹. Ils s'appuient sur les expériences concrètes de cinq communes pilotes, sur les débats organisés lors d'ateliers rassemblant des spécialistes impliqués et des représentant(e)s des communes, ainsi que sur les discussions et les conclusions d'un groupe d'expert(e)s issus de divers domaines.

Qualité de la structure

Mission politique

Dans la mesure du possible, une **décision du pouvoir exécutif** doit définir une mission politique dans le cadre d'un objectif de législature. Le conseil communal décide ainsi du développement et de la mise en œuvre de certaines mesures d'intervention précoce au niveau de la commune. Il **mandate** un membre de l'exécutif pour l'application de la décision. Ce membre doit être consensuel et influent au sein de la commune ; il est chargé de développer et de mettre en place les mesures adéquates pour atteindre l'objectif de législature. La question des **ressources** financières et humaines nécessaires à l'application des mesures doit être clarifiée dans le cadre du mandat.

Structure organisationnelle

Un membre de l'exécutif est chargé de la **direction de l'ensemble du projet** et ses représentants doivent être désignés. De plus, un **groupe de travail** doit être mis en place afin d'épauler la direction et d'obtenir un plus large soutien au sein de la commune. Dans l'idéal, tous les acteurs pertinents pour la réussite des objectifs participent à ce groupe de travail et apportent leurs **compétences spécifiques**. Enfin, **les tâches et les rôles** des différents membres du groupe de travail doivent être définis.

Mise en réseau

Une mise en réseau efficace repose sur la participation de toutes **les institutions et les personnes clés** du projet, c'est-à-dire de **tous les partenaires professionnels ou non qui jouent un rôle auprès des jeunes** : commune, école (administration, corps enseignant), psychologues scolaires, médiateurs scolaires, église, tribunal des mineurs, commission de jeunesse, police, structures de conseil aux jeunes et aux familles, autorités sanitaires, autorités sociales, associations, parents. Cette liste varie en fonction des communes. La **protection des données** doit être définie de telle sorte que la collaboration entre les différentes institutions, structures spécialisées et personnes concernées puisse se dérouler de manière efficace. Il est important de déterminer les domaines dans lesquels un échange de données est nécessaire et ceux dans lesquels cet échange est superflu.

¹ «Identifier et agir», l'intervention précoce au niveau communal, projet pilote, 2006 – 2007, programme mandaté par l'OFSP et mené par RADIX. Les cinq communes pilotes sont: Bauma ZH, Hombrechtikon ZH, Nidau BE, St.-Imier BE, Villars-sur-Glâne FR.

Qualité du processus

Pilotage du processus

Il est essentiel de choisir le bon moment pour amorcer la mise en place de la stratégie d'intervention précoce. Dans l'idéal, la mission politique et le mandat ne doivent être définis que lorsque la volonté et les possibilités (notamment prise en compte du **calendrier électoral**) existent au sein de la commune, tant sur le plan politique que sur le plan public. Sans ces conditions, il est difficile d'initier un projet et de le mener à bien. Il convient par ailleurs de prendre en considération la «**window of opportunity**» (les opportunités qui se présentent) et, le cas échéant, de l'exploiter - tant pour les décisions fondamentales que pour les différentes étapes des processus. C'est en contrôlant et en analysant les processus au moyen de **bilans** réguliers que la progression de la mise en œuvre peut être évaluée et que les adaptations éventuellement nécessaires peuvent être rapidement mises en place. L'intervention précoce concerne la population en général et certaines personnes en particulier: les parents et les jeunes. Une bonne **information** du public sur les actions et les résultats constitue un facteur de réussite crucial, car elle favorise l'acceptation, l'engagement et, ainsi, l'ancrage au sein de la population et de la commune. La communication interne - reconnaissance du travail bénévole ou célébration des étapes franchies - peut également promouvoir l'engagement à long terme. De même, les informations sur les résultats ou les objectifs provisoires peuvent renforcer la motivation en interne (par exemple en faisant valoir les réussites).

Négociation d'une position

Les personnes et les institutions représentées au sein de la commission poursuivent plusieurs objectifs, certains étant communs, d'autres particuliers. Il faut donc étudier ces objectifs et les définir. Il convient ensuite de déterminer une position fondamentale concernant les objectifs communs, laquelle doit prendre en compte **les points communs et les différences** évoquées. L'existence d'une position commune fondamentale est importante pour **combattre les préjugés et limiter l'exclusion de certains groupes**. C'est également la condition préalable indispensable au développement de visions et d'objectifs communs. L'intervention précoce a pour finalité de promouvoir **la santé et les chances de développement des jeunes**. Les mesures doivent donc viser à renforcer les ressources des jeunes (des individus et de leur entourage), et ce, en considérant attentivement leurs besoins.

Participation

La **participation de tous les acteurs pertinents**, y compris des jeunes, est essentielle. La richesse des points de vue favorise les échanges entre les différents acteurs. Elle garantit également que la situation est abordée selon différentes perspectives. L'intervention et le rôle de chacun doivent être clairement établis; pour ce faire, il convient de définir la marge de manœuvre et les obligations d'information de chaque acteur, eu égard **au niveau de participation et au pouvoir décisionnel**. **Des structures et des moyens** adaptés permettent aux acteurs de répondre à leurs besoins et à ceux des autres.

Qualité du résultat

Définition des besoins	Une fois l' analyse de la situation réalisée, elle doit être exploitée. Les problèmes, les difficultés et les risques, ainsi que les groupes principalement concernés sont identifiés. De même, l'offre et les mesures de soutien ou de prévention existantes doivent être répertoriées (situation réelle / objectifs / écart). Le rapport issu de l'analyse de la situation est à la base de l'élaboration de la stratégie et des mesures concrètes. Les points à améliorer apparaissent clairement, les priorités peuvent être définies.
Plan de mesures	Les objectifs et leurs critères de réalisation sont déterminés dans le cadre d'un plan de mesures. Ils doivent être spécifiques, mesurables, ambitieux et réalistes; ils doivent être associés à une échéance. Le pouvoir exécutif communal décide de la mise en œuvre du plan de mesures , y compris du budget et de l'échéancier. L'amélioration effective des structures et des compétences au sein de la commune doit être contrôlée.
Orientation des actions	Un guide pratique doit être publié. Celui-ci détaille le déroulement des actions menées dans le cadre de la stratégie d'intervention précoce. La coordination des structures et la définition des contacts entre les différents acteurs constituent deux éléments centraux de ce guide, afin d'aider les différents acteurs à collaborer de manière efficace. En toute logique, les rôles et les tâches des acteurs impliqués dans l'intervention précoce constituent un autre aspect fondamental de ce guide.

Annexe

Mentions légales

Auteurs:
Carlo Fabian, RADIX
Christian Jordi, RADIX

Editeur et ©:
RADIX
Centre de compétences suisse en promotion
de la santé et prévention
Stampfenbachstrasse 161
8006 Zurich

Date:
15 décembre 2008